

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure l'origine sociale influence-t-elle la position sociale en France aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Catégorie socioprofessionnelle du fils selon celle du père, année 2000, en %

Fils Père	Agriculteurs	Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	Cadres et professions Intellectuelles supérieures	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total*	Ensemble
Agriculteurs	21,8	4,9	10,0	15,9	14,6	32,5	100	10.5
Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	0,4	11,8	20,5	25,1	19,1	22,9	100	12.2
Cadres et professions Intellectuelles supérieures	0,5	4,4	41,5	31,8	11,9	9,7	100	15
Professions Intermédiaires	1,0	5,5	22,2	34,9	17,5	18,6	100	8.5
Employés	0,7	5,6	13,7	27,5	23,2	29,0	100	18.4
Ouvriers	0,5	4,7	6,6	19,2	19,8	49,0	100	35.1
Ensemble	2,8	5,8	16,6	24,3	18,4	31,8	100	100

Lecture : En 2000, 10,5 % des personnes interrogées sont enfants d'agriculteurs. Parmi ces derniers, 21,8 % sont agriculteurs.

Champ : personnes de référence du ménage de 30 à 50 ans.

Source : Enquêtes Budget de Famille, Insee repris dans *Économie et statistique* N° 371, 2004

* Le total des pourcentages peut ne pas faire 100 du fait des arrondis.

DOCUMENT 2

L'environnement socio-économique peut être à l'origine d'un effet revenu propre, à travers des conditions de vie préjudiciables à la réussite scolaire (surpeuplement des logements, ségrégation spatiale réduisant la mixité sociale au sein des établissements scolaires, horaires de travail décalés des parents) et une capacité contrainte à assumer les coûts de scolarité. L'appartenance à des milieux défavorisés peut également constituer un handicap pour le déroulement de la scolarité compte tenu des difficultés de l'entourage à accompagner et motiver les apprentissages des enfants.

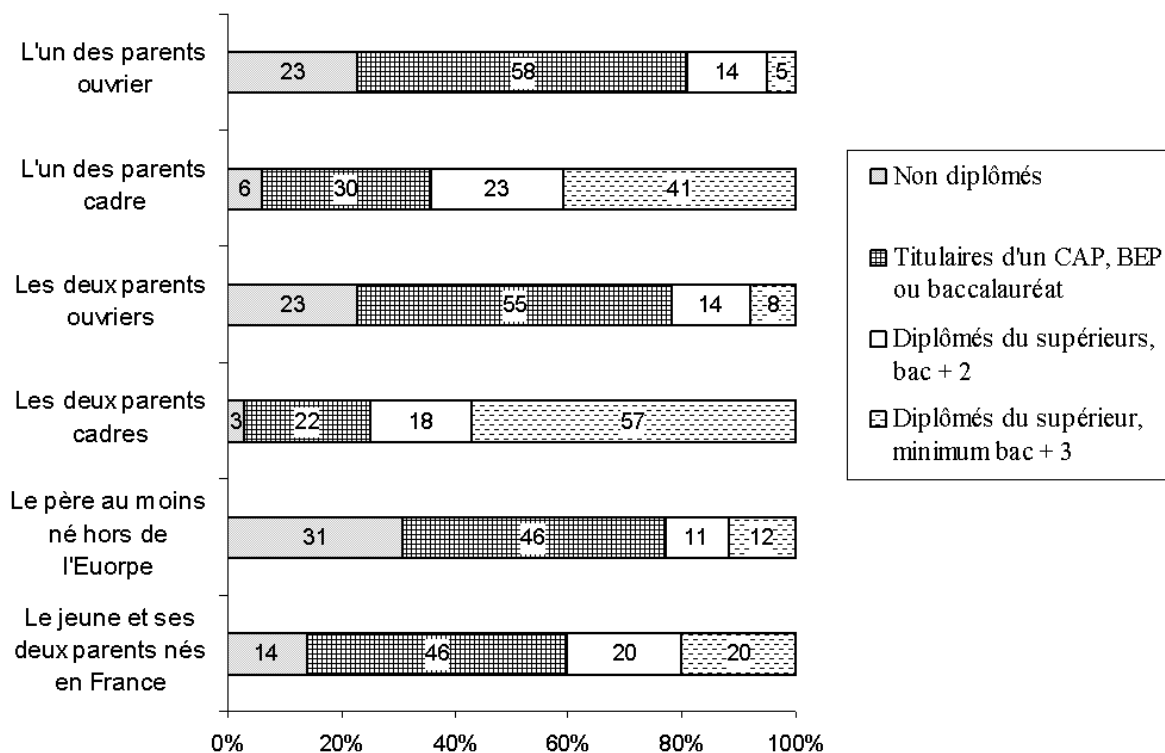
L'influence du « capital culturel » familial semble à cet égard déterminante : le déroulement de la scolarité s'avère en effet plus sensible au niveau d'instruction, en particulier celui de la mère, qu'au niveau économique ou matériel de la famille. Les différences d'ambitions que nourrissent les parents à l'égard de la scolarité de leurs enfants ne sont pas non plus sans influence sur les inégalités sociales de parcours scolaires. Ainsi, les cadres sont 75 % à souhaiter que leurs enfants poursuivent leurs études jusqu'à 20 ans au moins, alors que les ouvriers non qualifiés ne sont que 47 % dans ce cas. Les abandons prématurés d'études présentent un aspect intergénérationnel que l'on peut expliquer à la fois par les difficultés à aider les enfants en difficulté et par une limitation des attentes vis-à-vis de l'école, voire l'acceptation de l'échec scolaire comme une fatalité sur laquelle la famille a peu de prise.

Source: Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Rapport 2003-2004*, La Documentation française, 2004.

DOCUMENT 3

Niveau de diplôme des jeunes à la sortie du système éducatif selon leur origine socioculturelle.

En %



Champ : Jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998, interrogés au printemps 2001, dans le cadre de l'enquête "Génération 98".

Source : Enquête « Génération 98 », CEREQ 2002.

DOCUMENT 4

Tout semble a priori très simple : l'égalité méritocratique des chances reste la figure cardinale* de la justice scolaire. Elle désigne le modèle de justice permettant à chacun de concourir dans une même compétition sans que les inégalités de la fortune et de la naissance ne déterminent directement ses chances de succès et d'accès à des qualifications scolaires relativement rares. En hiérarchisant les élèves en fonction de leur seul mérite, l'égalité des chances est censée évacuer les inégalités sociales, sexuelles, ethniques et autres, qui caractérisent tous les individus. Ce type d'égalité est au cœur de la justice scolaire dans les sociétés démocratiques, c'est-à-dire dans les sociétés qui considèrent que tous les individus sont libres et égaux en principe, mais qui admettent aussi que ces individus soient distribués dans des positions sociales inégales. Autrement dit, l'égalité des chances est la seule façon de produire des inégalités justes quand on considère que les individus sont fondamentalement égaux et que seul le mérite peut justifier les différences de revenu, de prestige, de pouvoir... qu'entraînent les différences de performances scolaires.

Source : François DUBET, *L'école des chances : Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Seuil, 2004.

* Cardinale : centrale

DOCUMENT 5

La mobilisation des réseaux n'est pas le seul fait des élites françaises. Si elle diffère de ce que l'on observe dans d'autres pays, c'est par la place déterminante qu'occupent les réseaux forgés au cours de la formation initiale dans les deux plus prestigieuses écoles publiques : l'X (Polytechnique) et l'Ena.

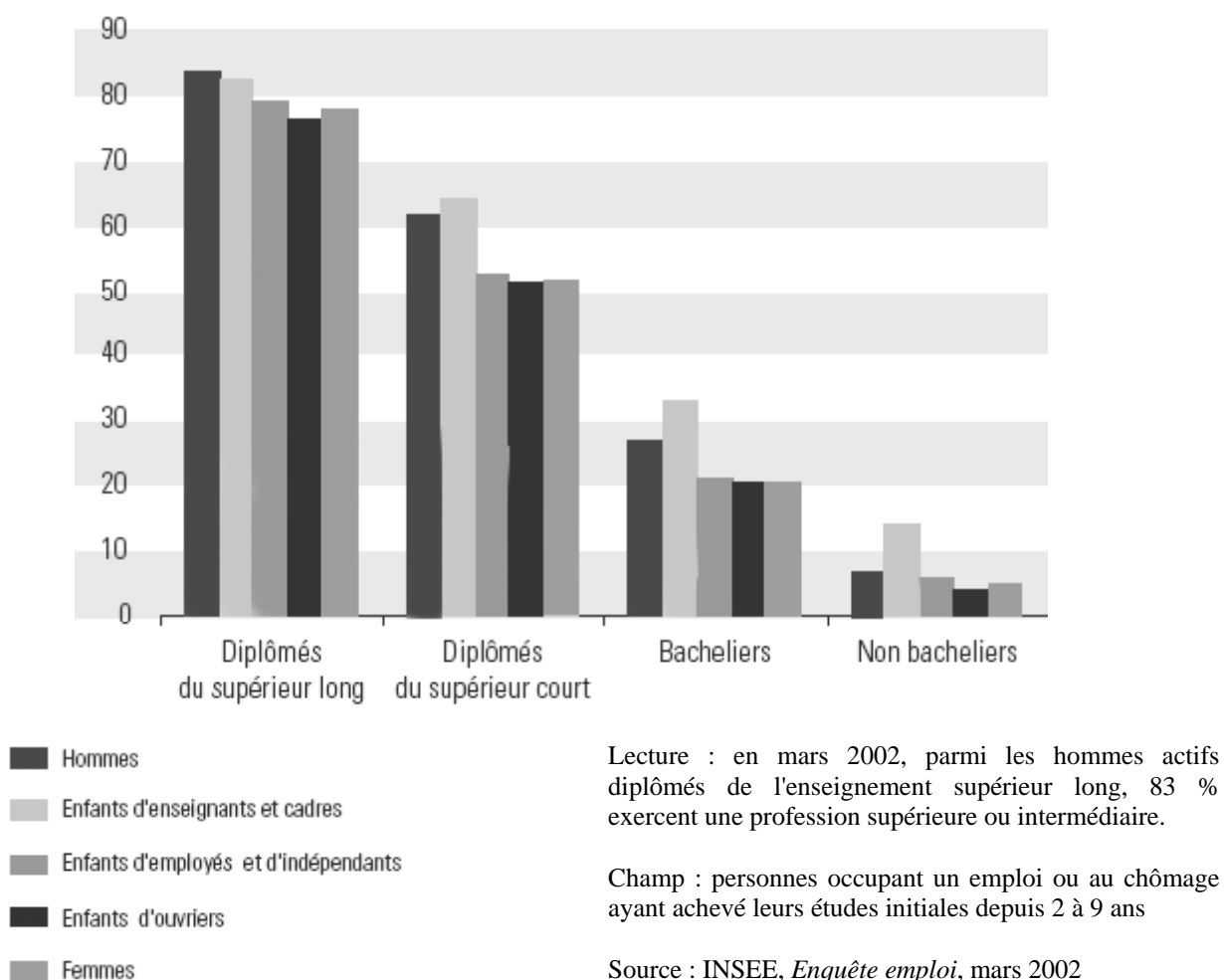
Très sélectives, ces deux écoles ont formé l'immense majorité de ceux qui sont aujourd'hui hauts fonctionnaires, responsables politiques et patrons des plus grandes entreprises du secteur public comme privé. Quarante pour cent des numéros un des grandes entreprises cotées en Bourse sont issus des réseaux de grands corps*.

Cette situation est l'aboutissement d'une dynamique de constitution puis de consolidation d'un groupe social influent, constitué d'un faible nombre de personnes qui se connaissent et peuvent fonctionner en réseau. L'appartenance à l'élite se consolide ainsi dans l'entretien d'un important capital relationnel qui favorise l'accès au sommet d'une grande organisation en même temps qu'il renforce l'influence exercée à ce poste. L'intensité des relations professionnelles et non professionnelles qui se nouent au sein de cette population accroît la consanguinité entre élites professionnellement différenciées, tout en accentuant la coupure d'avec ceux qui n'en sont pas.

Source. B. BERTIN-MOUROT et M. BAUER, *Des élites françaises en circuit fermé*, Sciences Humaines n°104, avril 2000.

*Grands corps : ensemble des postes à responsabilité dans les plus prestigieux services de l'État.

Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire, selon le diplôme, le sexe et le milieu d'origine, en 2002 (en %).



Lecture : en mars 2002, parmi les hommes actifs diplômés de l'enseignement supérieur long, 83 % exercent une profession supérieure ou intermédiaire.

Champ : personnes occupant un emploi ou au chômage ayant achevé leurs études initiales depuis 2 à 9 ans

Source : INSEE, *Enquête emploi*, mars 2002